

# Taxe d'habitation et taxe foncière à Siorac-en-Périgord (24170) : découvrez les taux des impôts locaux dans la commune

[A LA UNE SUD OUEST ÉCO IMPÔTS LOCAUX 2019](#)

Publié le 28/11/2019 à 15h35 par [SudOuest.fr](#).



**Quelle évolution de la fiscalité locale à Siorac-en-Périgord (24170) depuis 2014 ?**

**Commune, intercommunalité, département : consultez tous les taux votés chaque année.**

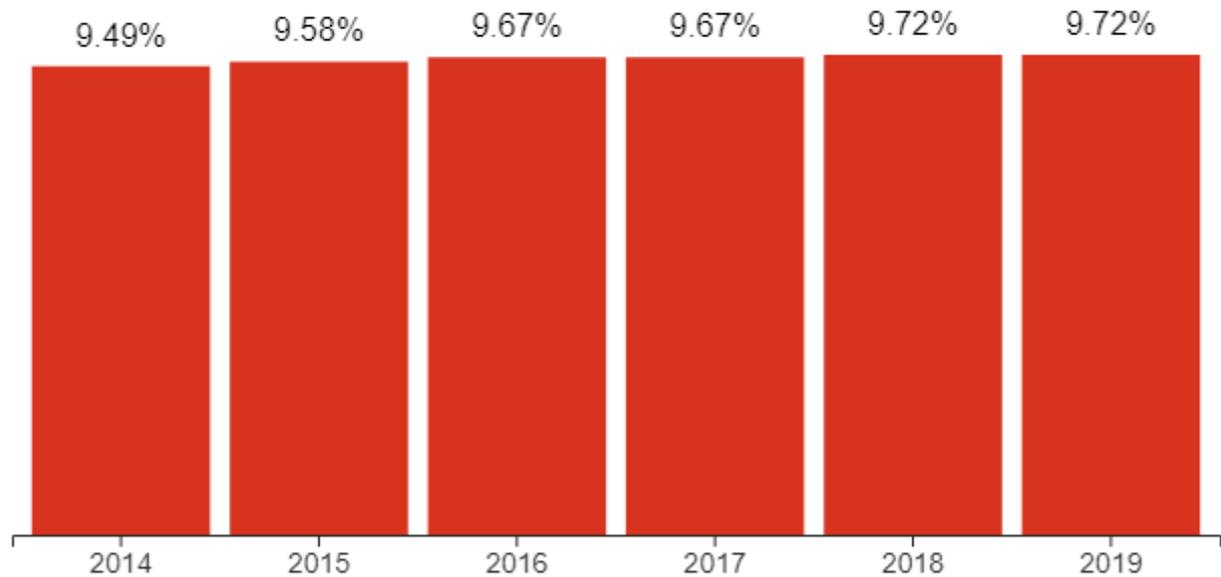
## **La taxe d'habitation de 2014 à 2019 à Siorac-en-Périgord**

La taxe d'habitation est payée par toute personne occupant un logement dans la commune au 1er janvier de l'année, que l'on soit locataire, propriétaire ou occupant à titre gracieux. Le taux de la taxe d'habitation permet aux services fiscaux de déterminer le montant de l'impôt payé en fonction de la valeur locative de chaque logement.

En 2019 à Siorac-en-Périgord, le taux de la taxe d'habitation voté par le conseil municipal s'élève à 9,72%.

- Depuis 2014 ce taux a progressé de 0,23 points, soit une augmentation de 2,4%.

## Évolution du taux de la taxe d'habitation (part communale) entre 2014 et 2019



La ville de Siorac-en-Périgord appartient à l'intercommunalité CC Vallée de la Dordogne Forêt Bessède. En 2019, le taux de la taxe d'habitation voté par cette intercommunalité s'élève à 9,3%.

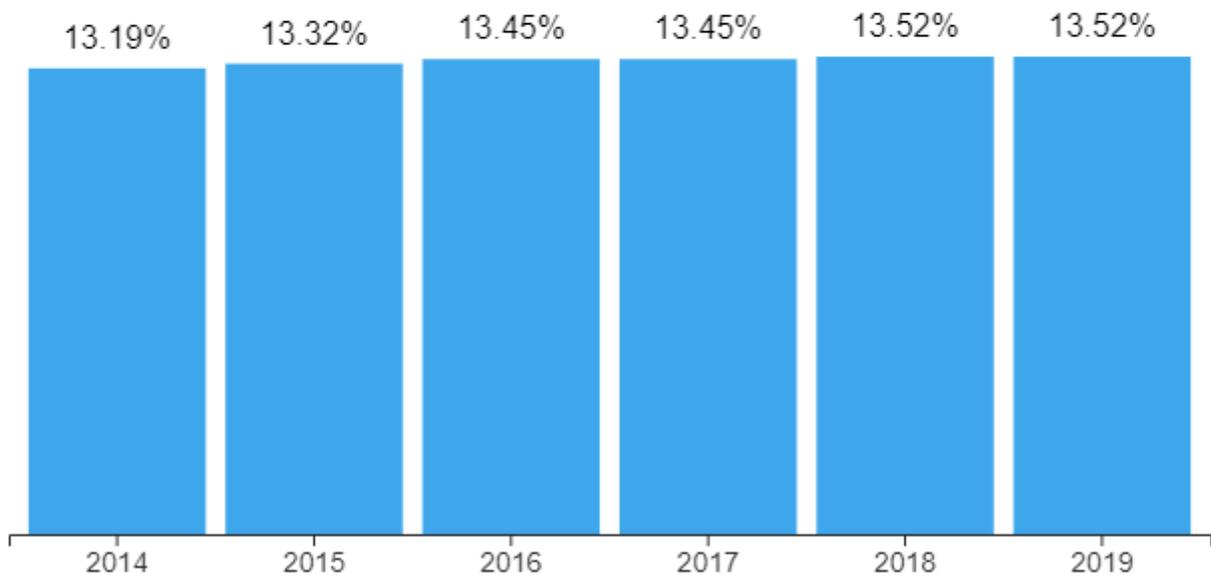
### La taxe foncière de 2014 à 2019 à Siorac-en-Périgord

La taxe sur le foncier bâti est payée par toute personne propriétaire d'un bien immobilier dans la commune au 1er janvier de l'année. Le taux de la taxe foncière permet aux services fiscaux de déterminer le montant de l'impôt payé en fonction de la valeur locative et du revenu cadastral de chaque bien.

En 2019 à Siorac-en-Périgord, le taux de la taxe sur le foncier bâti voté par le conseil municipal s'élève à 13,52%.

- Depuis 2014 ce taux communal a progressé de 0,33 points, soit une augmentation de 2,5%.

## Évolution du taux de la taxe foncière (part communale) entre 2014 et 2019

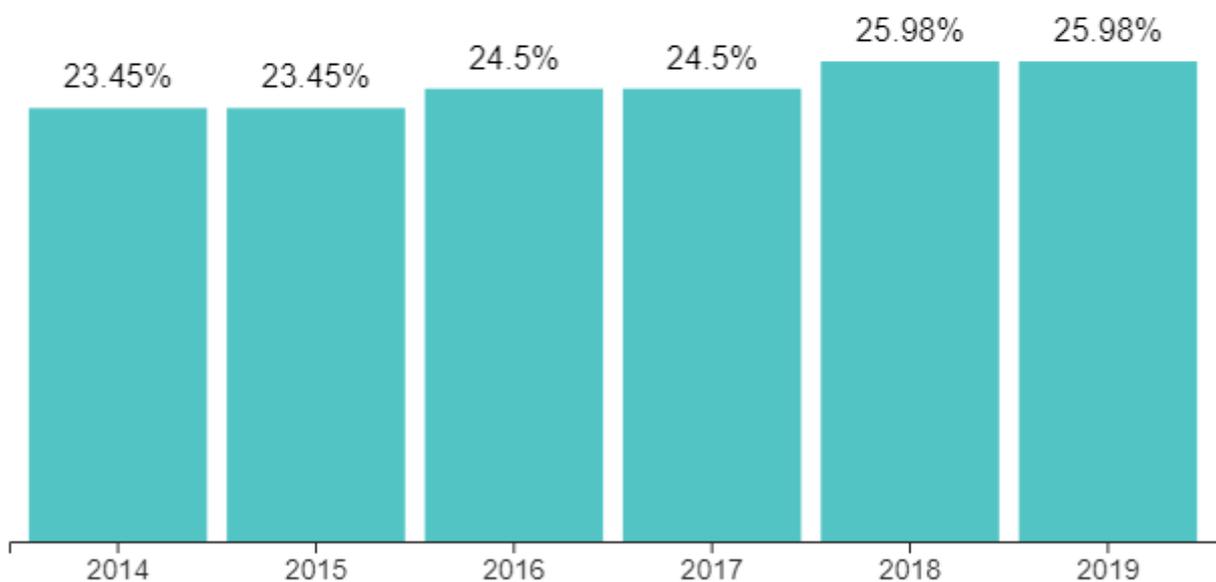


La ville de Siorac-en-Périgord appartient à l'intercommunalité CC Vallée de la Dordogne Forêt Bessède. En 2019, le taux de la taxe sur le foncier bâti voté par cette intercommunalité s'élève à 11,69%.

La ville de Siorac-en-Périgord appartient au département de Dordogne. En 2019, le taux de la taxe sur le foncier bâti voté par le département s'élève à 25,98%.

- Depuis 2014 ce taux départemental a progressé de 2,53 points, soit une augmentation de 10,79%.

## Évolution du taux de la taxe foncière (part départementale) entre 2014 et 2019



Dans la région

- [Consultez les taux votés par toutes les communes de Dordogne.](#)

## A savoir

Les taux votés peuvent présenter des différences avec les taux réellement portés sur les avis d'imposition des contribuables.

En effet, du fait de la fusion des EPCI (intercommunalités) ou des fusions de communes certaines de ces collectivités sont en période de convergence des taux (mécanisme de lissage de taux sur plusieurs années pour arriver au taux d'imposition moyen prélevé sur le périmètre de la commune nouvelle ou du nouvel EPCI).

Données transmises par les Directions départementales des finances publiques ([DDFIP](#)). Pour signaler une correction à la rédaction, [contactez-nous](#).